

RCS : DAX

Code greffe : 4001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00650

Numéro SIREN : 517 664 314

Nom ou dénomination : 2 M HYGIENE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2023 sous le numéro de dépôt 2632

2M HYGIENE
Société par actions simplifiée
Au capital de 90 000 Euros
Siège social : 295 Chemin de Souspesse – ZA de Souspesse
40390 SAINT MARTIN DE SEIGNANX
517 664 314 RCS DAX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 13 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le treize juillet,
A 12 heures 45,

La société *NEVA*, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros, ayant son siège social 3 Rue Paul Fourquet (64200) BIARRITZ, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE sous le numéro 492 999 354, représentée par Monsieur Christophe LEVY,

Associée unique, propriétaire de la totalité des 300 actions composant le capital social de la société *2M HYGIENE*,

En présence de la *SARL FINANCIERE 2M*, représentée par Madame Christelle MATARESE, Présidente démissionnaire,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Constatation de la réalisation de la cession d'actions à la société SARL NEVA,
- Constatation de la démission de la SARL FINANCIERE 2M de ses fonctions de Présidente et nomination de la Société SARL NEVA en qualité de nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique prend acte qu'en date du 13 juillet 2023, la SARL FINANCIERE 2M a cédé la totalité des 300 actions lui appartenant dans la Société à la SARL NEVA.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de la SARL FINANCIERE 2M représentée par Madame Christelle MATARESE de son mandat de Présidente de la Société à compter de ce jour et décide de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

CM



La société NEVA,
Société à responsabilité limitée au capital de 500 000 euros,
3 Rue Paul Fouquet (64200) BIARRITZ,
492 999 354 RCS de BAYONNE,
Représentée par Monsieur Christophe LEVY, Gérant,

qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts, aux décisions collectives des associés.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique, contresigné par la Présidente démissionnaire et le nouveau Président.

L'associée unique et Président :

La Société NEVA SARL,
Représentée par M. Christophe LEVY
Signature précédée de la mention manuscrite :
"Bon pour acceptation des fonctions de Président
à compter de ce jour"

La Société SARL FINANCIERE 2M
Représentée par Mme Christelle MATARESE
Présidente Démissionnaire

Bon pour acceptation des fonctions
de Président à compter de ce jour

